

Marie, dirigeante d'une entreprise de biscuits, investit une part importante des liquidités dans un nouveau projet, sans étude de marché suffisante. L'opération échoue : les produits ne respectent pas les normes locales, entraînant des pertes financières importantes.

Un actionnaire l'accuse de faute de gestion et engage une procédure. Grâce à son assurance D&O, Marie voit ses frais juridiques et les éventuels dommages pris en charge, son patrimoine protégé, et bénéficie d'un soutien psychologique.



Grâce à son assurance D&O, le patrimoine personnel de Marie est protégé.

1

À QUI S'ADRESSE L'ASSURANCE D&O D'AVISE ?



Aux dirigeants d'entreprise dont le chiffre d'affaires n'excède pas 25 millions d'euros, peu importe la taille.

2

L'ASSURANCE D&O, POUR QUELLES ACTIVITÉS ?

L'assurance D&O d'Avise est adaptée à tous les domaines d'activité hormis...

Liste non exhaustive - pour l'ensemble des exclusions, se référer au *Bulletin de souscription D&O by Hiscox* disponible sur le site Avise.be.



3

AVANTAGES DE CETTE ASSURANCE



Responsabilité du dirigeant : protection renforcée contre les fautes de gestion, les négligences et les manquements aux obligations légales ou réglementaires.

Défense juridique : prise en charge des frais de défense et coûts liés aux procédures judiciaires ou administratives.

Assistance : accompagnement personnalisé en cas de crise : soutien psychologique, médiation, et aide à la gestion des impacts sur l'activité.

Couverture financière : remboursement des indemnités et sanctions assurables, dans les limites prévues par le contrat.

4

QU'EST-CE QUI INFLUENCE LE PRIX ?

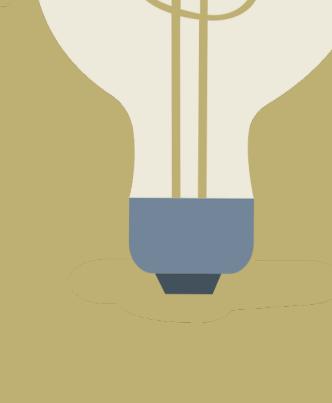


Exemple

Pour la société de Marie, avec un chiffre d'affaires de 300 000 €, une couverture jusqu'à 500 000 € lui coûte 415 € TTC par an.

5

QUE FAUT-IL SAVOIR DE PLUS ?



Ne pensez pas que ce risque ne pèse que sur les grandes entreprises : **tous les dirigeants peuvent voir leur responsabilité engagée**.

La souscription de cette assurance est **très simple** : votre courtier vous conseille et vous assiste.

Notre **partenaire Hiscox**, qui assure nos clients en D&O, dispose d'une large expertise dans ce domaine.